



Rachat des parts d'un restaurant

Par **neo**, le **04/12/2009** à **09:11**

Bonjour, mon patron m'a fait la proposition de rachat de 80% des parts du restaurant où je travaille. Il garde les 20% restantes et me donnera un coup de main pour la comptabilité. J'ai plusieurs questions car je n'y connais rien :
_ Quels sont les démarches à faire ?
_ Quels pièges à éviter ?
_ Où trouver des conseils ?
_ La chambre des commerces peut-elle m'aider ?
Je connais mon boulot en tant que chef de cuisine mais là je suis perdu.
Merci de m'aider.

Par **jeetendra**, le **04/12/2009** à **10:31**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne - 52 cours Gambetta 47007 Agen Cedex - Tél: 05.53.77.10.00
Bonjour, prenez conseil auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Agen et surtout auprès d'un [fluo]comptable (état des comptes de l'entreprise, endettement, etc.)[/fluo], cordialement.